

**AR Prefecture**

016-211600895-20220922-DEC2022\_21-AR  
Reçu le 22/09/2022  
Publié le 22/09/2022

**DECISION n° DEC2022\_21**

**Fixation des tarifs et conditions applicables  
à la vente de livres, CD et DVD d'occasion à la  
médiathèque de Châteaubernard**

Le Maire de la Ville de Châteaubernard,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-18, L 2122-20, L 2122-22 et L 2122-23;
- Vu la délibération n°D2020\_04\_01 du conseil municipal de Châteaubernard donnant délégation à Monsieur le Maire de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 €;
- Vu la Décision n°DEC2017\_09 du 12 avril 2017 modifiant l'acte constitutif de la régie de recettes de la médiathèque et autorisant l'encaissement des produits issus de la vente du fond documentaires dans le cadre d'un désherbage des collections ;
- Considérant qu'il y a lieu de fixer les tarifs et conditions applicables à la vente de livres, CD et DVD d'occasion à la médiathèque de Châteaubernard ;

**DECIDE**

**Article 1** : Le tarif est fixé à 1 € TTC pour l'achat d'un livre ou d'un CD.

**Article 2** : Le tarif est fixé à 2 € TTC pour l'achat d'un DVD.

**Article 3** : Le tarif est fixé à 1 € TTC pour l'achat de 5 revues.

**Article 4** : Pour l'achat de 5 documents, le sixième est gratuit.

**Article 5** : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Châteaubernard, le 22 septembre 2022

Le Maire,

  
  
Pierre Yves BIRAND.